

Brest

Ville durable

Mobilités actives

Le problème

La mobilité des seniors constituait un enjeu fort du premier plan d'action de la démarche « Brest ville amie des aînés », pour la période 2021-2024. Un des objectifs de ce plan d'action était de promouvoir les déplacements actifs des seniors, un besoin identifié par les habitants dans le cadre d'un diagnostic participatif mené sur les différents quartiers de la ville pour mettre en oeuvre une démarche d'accessibilité universelle et de ville inclusive.

Votre solution innovante

Concevoir du mobilier urbain adapté et innovant visant à faciliter les déplacements piétons ainsi que l'autonomie et l'inclusion des seniors, favorisant les espaces de repos et permettant de faciliter les déplacements piétons et la mobilité douce.

Les objectifs

- Favoriser les déplacements actifs des habitants et notamment des personnes rencontrant des difficultés de déplacement, dont les seniors.
- Proposer des aménagements novateurs pour répondre aux besoins d'adaptation au vieillissement
- Les soumettre au test des habitants dans le cadre d'une démarche participative.
- Encourager la pratique de la marche et donc de la mobilité douce, répondant ainsi à des enjeux environnementaux et de santé publique.
- Dupliquer cette démarche à l'échelle des autres quartiers de la ville.

L'histoire de votre action innovante

• Qui ?

La ville de Brest dans le cadre du plan d'action de trois ans de « Brest ville amie des aînés », dont une thématique est : favoriser la mobilité des seniors.

Plusieurs partenaires ont été associés pour mener ce projet, dont différents services de la ville et de la métropole. Services ville : direction action sociale, direction de la proximité (mairies de quartier), direction de la prévention des risques et tranquillité urbaine (mission handicap). Services métropole : direction des espaces verts, direction de la voirie, direction des mobilités. Partenaires du territoire : le Lycée Vauban (pour la conception de structures de repos innovantes et expérimentales) / Filière chaudronnerie ; les résidences seniors sur les quartiers ciblés dont la résidence autonomie de Poul ar bachet gérée par le CCAS ; associations de personnes en situation de handicap. Brestoises : ambassadeurs et ambassadrices VADA (ville amie des aînés) ; habitants des deux quartiers concernés.

• Pour qui ?

Les seniors et les personnes à mobilité réduite qui rencontrent des difficultés dans leurs déplacements. Puis l'ensemble des habitants car les aménagements réalisés sont utilisés par tous et permettent de sécuriser les déplacements.

• Quoi ?

Pour mener l'expérience deux quartiers, Saint Marc et Lambézellec, ont été choisis en raison d'une population élevée des plus de 60 ans. Des itinéraires ont été retenus avec les habitants afin d'identifier les parcours à étudier et des marches observatoires ont été organisées sur ces parcours, mobilisant habitants (majoritairement des seniors) et professionnels.

Ce travail de diagnostic participatif a permis de faire valoir certains besoins, comme l'implantation de mobiliers urbains adaptés (bancs ou fauteuils avec accoudoirs, assis-debout...) et des aménagements de voirie permettant de sécuriser certains lieux.

Afin de répondre aux besoins identifiés, des aménagements ont été imaginés et réalisés par les services de la collectivité œuvrant sur l'espace public : les mobilités, les espaces verts et la voirie. Du mobilier urbain adapté a été installé sur les parcours et des travaux de voirie ont été réalisés : création de passage piéton, installation de balises, barrières...

Afin de proposer des structures de repos adaptés dans des endroits contraints, des prototypes de mobiliers innovants ont été créés en partenariat avec le Lycée Vauban (filiale chaudronnerie). Il s'agit d'assis-debout et de poignées installées sur des poteaux de signalisation permettant de faciliter la prise d'appui notamment dans les pentes.

Tout au long du parcours, un marquage au sol a été réalisé sur mesure avec le visuel du label « ville amie des aînés » permettant de voir le parcours et les aménagements réalisés.

Pour que les aménagements effectués correspondent bien aux attentes, une phase de test du mobilier a été proposée, permettant à tous les habitants de faire remonter les remarques éventuelles auprès des mairies de quartier avant de valider les prototypes de mobiliers innovants et de les transmettre au fournisseur pour une création "sur mesure".

Lien vers vidéo du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=M6zWEqBSfTs&t=13s>

- **Quand ?**

Avril 2023-2024 : expérimentation sur 2 quartiers avant déploiement prévu 2025-2026.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes ?**

Investissement : 35 932 € (mobilier, aménagements divers). Fonctionnement : 7 900 € (dont rémunération d'une stagiaire)

- **Coût total, dont coût pour la collectivité**

Fonds d'appui pour les territoires innovants seniors (RFVAA) : 19 980 €. Brest métropole : 15 952€. Ville de Brest : 5800€. CCAS Brest : 2100 €. => TOTAL : 43 832 €

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Ce projet a mobilisé les services de la ville et de la métropole et s'est appuyé sur une démarche participative reposant sur l'expertise d'usage des habitants. La réalisation des prototypes du mobilier a impliqué des lycéens pour des seniors (projet intergénérationnel et à moindre coût). Ils sont ensuite conçus « sur mesure » par un fournisseur.

- **Potentiel de diffusion et de réplique**

Après cette phase expérimentale menée sur deux quartiers, le projet a commencé à se déployer sur l'ensemble des quartiers de la ville.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

L'évaluation auprès des habitants est très positive tant sur la démarche que sur les aménagements réalisés et à venir. Ils ont apprécié de voir leur avis sollicité sur les aménagements et les lieux d'installation du mobilier mais aussi de participer à la création de nouveaux mobiliers adaptés à leurs besoins.

3 Mots clés : Aménagement / Déplacements / Ville durable